

Projet de parking du château de Guénanec – PLUMELIN (56)



Diagnostic faune / flore /
habitat

B.E.T Barussaud
Expertise Territoriale

Camesquel – 56190 ARZAL

06.18.47.67.74

info@bet-barussaud.fr

RCS Vannes 803 611 037

JUIN 2026

Table des matières

1.	Contexte et objectif.....	3
2.	Un bureau d'études local et expérimenté	4
3.	Situation géographique et données bibliographiques	5
4.	Prospections de terrain : méthode et résultats	7
5.	Conclusions sur les enjeux et impacts.....	10

1. Contexte et objectif

La zone d'étude correspond à une prairie située à proximité du château de Guénanec. Il est prévu d'y installer une zone de stationnement semi-imperméabilisée d'environ 1.800 m². La prairie elle-même couvre environ 1 hectare.

Ce diagnostic répond à la demande de la DREAL « de réaliser un inventaire faune/flore/habitats et d'évaluer l'incidence du projet sur la biodiversité ».



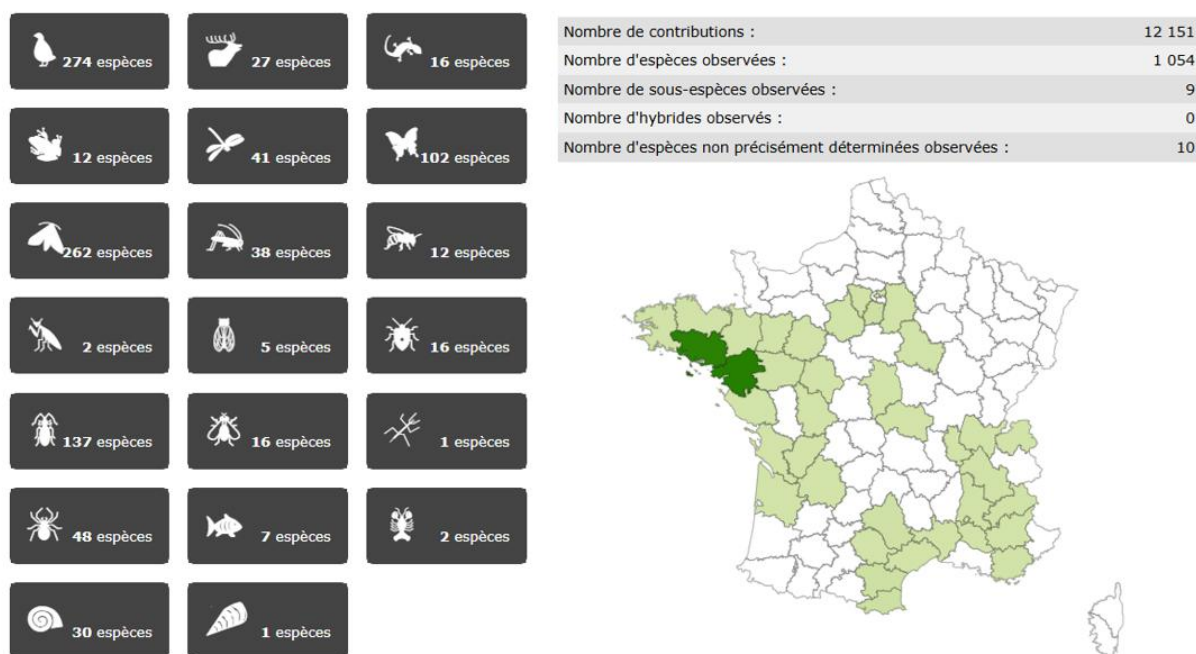
Localisation du projet de zone de stationnement

2. Un bureau d'études local et expérimenté

Le bureau d'études B.E.T a été créé par Aurélie et Émilien Barussaud en 2014 à Arzal (56). Il est intervenu depuis cette date sur plus de 100 projets en **Bretagne** et **Pays de la Loire**, réalisant des inventaires de la biodiversité, des études d'impacts, des demandes de dérogation « espèces protégées », des études d'incidences Natura 2000 et diverses missions de conseils.

Aurélien Barussaud est titulaire d'une Licence de Géographie, d'un Master Recherche en Géographie, Aménagement du territoire et Droit de l'environnement et d'un Master Professionnel en Géomatique et S.I.G. Chef de projets éoliens et photovoltaïques pendant cinq années (2009-2014), elle a acquis une solide expérience dans différents domaines : connaissances juridiques et administratives (foncier, ICPE...), coordination des études techniques, environnementales et réglementaires. Elle est notamment chargée du traitement des données S.I.G et de l'analyse des données ultrasonores pour les chiroptères (formation au logiciel Kaléidoscope).

Les observations faune / flore et leur interprétation sont réalisées par **Émilien Barussaud** qui observe et étudie la flore et la faune sauvages depuis 30 ans, dont 15 années à titre professionnel, à l'ONCFS (actuel OFB) puis en bureau d'études. Depuis 2010, il observe la faune en Bretagne et Pays de la Loire, transmettant à titre bénévole plus de 12.000 données concernant plus de 1.000 espèces animales (voir ci-dessous). Il est membre du CSRPN Bretagne à titre personnel. Enfin, il est titulaire d'un DUT en Sciences Physiques, d'une Licence de Géographie physique, d'un Master Recherche en Environnement (Université Paris 7, MNHN) et d'un Master Professionnel en Géomatique et S.I.G. appliqués à l'Environnement (Université Paris 7, IPGP).



Contribution d'Émilien Barussaud à la base de données Faune-France (1997-2026)

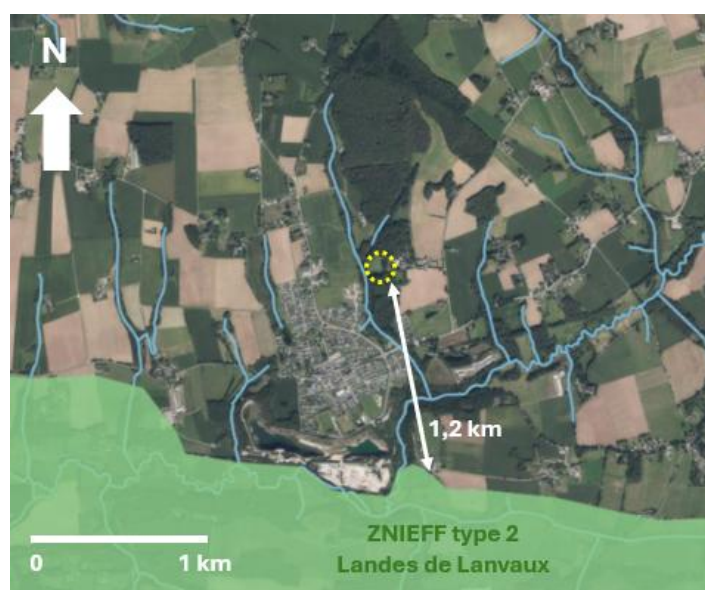
3. Situation géographique et données bibliographiques

La prairie, objet de ce diagnostic, se situe à l'ouest du château de Guénanec, dans un secteur boisé. Il n'y a aucune ZNIEFF ni site Natura 2000 dans les environs. Les plus proches sont :

- La ZNIEFF de type 2 « Lande de Lanvaux » située à 1,2 kilomètres au sud
- Le site Natura 2000 « Ria d'Étel » situé à 22 km au sud-ouest

Compte-tenu de ces distances et des milieux naturels concernés, il n'y a aucun lien biogéographique particulier entre la zone d'étude et ces sites à enjeux.

Le cours d'eau le plus proche se trouve à environ 50 mètres à l'ouest du projet, en contre-bas de la prairie.



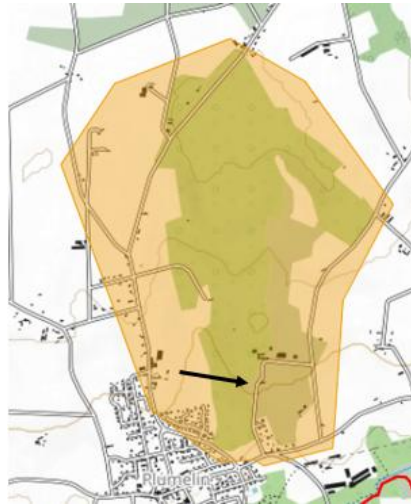
Localisation du projet par rapport au site à enjeux le plus proche : la ZNIEFF 2 Landes de Lanvaux

Concernant la flore, le site du Conservatoire Botanique National de Brest indique, pour la période récente (après 2000) la présence de 355 espèces végétales sur la commune de Plumelin. Aucune espèce protégée ou menacée n'est connue sur la commune (tableau ci-dessous).

PLUMELIN (56)				
	toutes dates	avant 1990	depuis 1990	depuis 2000
Taxons observés	355	0	355	355
Taxons protégés	0	0	0	0
Taxons de la DHFF	0	0	0	0
Taxons menacés (LR UICN)	0	0	0	0
Taxons invasifs avérés	5	0	5	5
Taxons invasifs potentiels	4	0	4	4

Tableau des espèces connues à Plumelin (CBNB, 2026)

Concernant la faune, nous avons réalisé une recherche de données bibliographiques sur Faune-France dans un polygone d'environ 200 ha autour de notre zone d'étude (voir ci-dessous) correspondant au massif boisé et à ses abords. Afin d'obtenir un maximum d'informations, nous avons réalisé la recherche sans limite de date.



Zone de recherches bibliographiques sur Faune-France (orange) et zone d'étude (flèche noire)

Les résultats sont les suivants :

- Oiseaux : 30 espèces recensées dont 22 protégées. Le cortège d'espèces peut se classer en deux : d'un côté des espèces plutôt forestières (Sittelle torchepot, Roitelet à triple bandeau, Geai des chênes, Bondrée apivore, Pic épeiche...) et de l'autre des espèces plutôt anthropophiles, liées aux villages, jardins, parcs et fermes (Bergeronnette grise, Hirondelle rustique, Moineau domestique, Etourneau sansonnet...). La liste ne comporte pas d'espèces typiques des prairies telles que Cisticole, Alouettes, Tarriers, etc.
- Mammifères : seules deux espèces sont mentionnées, à savoir le Lièvre d'Europe (non protégé) et le Campagnol amphibie, espèce patrimoniale protégée. La donnée concernant cette espèce date de 2021 et se trouve au lieu-dit Kerfourchec, au sud de Guénanec. L'habitat de cette espèce est constitué par les cours d'eau et les mares dont les abords immédiats sont riches en végétation herbacée.
- Autres : aucune espèce de reptile ou d'amphibien n'est signalée sur le périmètre de recherches ; il n'y a pas non plus eu de prospections entomologiques sur ce secteur. Dans l'ensemble, ce dernier semble peu intéresser les naturalistes.

4. Prospections de terrain : méthode et résultats

La prairie et ses environs immédiats ont été prospectés le 11 juin par Emilien Barussaud. Le temps était ensoleillé. La période est favorable à l'identification des espèces et donc à la mise en évidence des enjeux. Nous sommes en effet à cette date dans la période de reproduction pour les oiseaux, dans une période d'activité pour la quasi-totalité de la faune et de floraison des plantes.

La prospection a combiné observations à vue, avec appareil photo à zoom x 30 et jumelles, et écoute des chants d'oiseaux et autres manifestations vocales de la faune.

La prairie en question est dominée par *Holcus lanatus*, une graminée des sols mésophiles à frais, très répandue dans nos régions. Elle est accompagnée d'un cortège assez hétérogène à tendance rudérale / nitrophile qui semble indiquer que la prairie en question a connu divers usages au cours des dernières décennies, avec probablement des passages de tracteurs, des périodes d'enfrichement, du pâturage, etc. Il ne s'agit en tous cas pas d'une prairie de fauche régulière. La végétation n'est pas caractéristique d'une zone humide.

Outre *Holcus lanatus*, les autres espèces observées sont *Dactylis glomerata*, *Rumex obtusifolius*, *Lotus corniculatus*, *Geranium dissectum*, *Vicia sativa*, *Avena fatua*, *Plantago lanceolata*, *Hypochaeris radicata*, *Trifolium repens*, *Polygonum aviculare*, *Lapsana communis*, *Matricaria chamomilla*, *Sonchus oleraceus*, *Hypericum humifusum*, *Silene dioica*, *Festuca gr. rubra*, *Crepis capillaris* et *Lolium sp.* Au niveau du chemin d'accès, on note des zones peu végétalisées avec quelques espèces pionnières comme *Chenopodium album*, *Poa annua*, *Persicaria maculosa*, *Spergula rubra*, *Juncus bufonius* et *Stellaria media*.

Au contact des boisements, on note des ourlets à Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) et ronces (*Rubus gr. fruticosus*) qui ne sont a priori pas concernés par l'aire de stationnement. Autour de la prairie se trouvent des boisements de vieux feuillus, avec des hêtres (*Fagus sylvatica*), chênes (*Quercus robur*) et châtaigniers (*Castanea sativa*). Ces vieux boisements présentent un intérêt pour la faune (voir ci-après). En revanche, les plantations d'épicéas (*Picea sp.*) en marge ouest sont d'un intérêt écologique moindre (espèce allogène).

A l'ouest de la prairie, et nettement en contrebas de cette dernière, s'écoule une rivière, affluent du Tarun. Elle est séparée de la prairie par une zone de fougères (*Pteridium aquilinum*), saules (*Salix atrocinerea*), aulnes (*Alnus glutinosa*), hêtres (*Fagus sylvatica*) et chênes (*Quercus robur*).



Vues de la prairie, dominée par *Holcus lanatus*



Vues en direction de l'ouest depuis la prairie ; le cours d'eau se trouve derrière les arbres



Vues de la lisière prairie / boisement



Vue de la zone d'accès, à végétation pionnière très clairsemée ; en arrière-plan les vieux feuillus

Concernant la faune, la prairie elle-même a donné lieu aux observations suivantes :

- Lépidoptères : Myrtil, Piéride de la Rave, Sylvaine, Azuré des Nerpruns (rhopalocères) et Gamma (hétérocère)
- Odonate : Anax empereur et Gomphe gentil
- Coléoptères : Coccinelle à sept points et Téléphore fauve
- Orthoptères : Grillon des champs et Criquet des pâtures
- Syrphes sp., Xylocope sp.

La diversité de l'entomofaune est faible pour une prairie. Ces espèces sont communes. Aucun n'est protégée.

Aucun reptile n'a été noté sur la prairie. Il manque visiblement de micro-habitats favorables. Les lisières, notamment, correspondent mal aux exigences écologiques de ce groupe, avec une transition assez brusque entre végétation herbacée très ensoleillée et milieu forestier ombragé.

La prairie ne présente pas de mares ou de fossés en eau favorables à la reproduction des amphibiens.

Enfin, concernant les oiseaux, beaucoup d'individus ont été notés dans les boisements périphériques mais aucun n'a été noté sur la prairie. Les espèces suivantes ont été vues ou entendues dans les boisements : Pinson des arbres, Fauvette à tête noire, Roitelet à triple bandeau, Sittelle torchepot, Pic épeiche, Pigeon ramier, Merle noir, Pouillot véloce et Rougegorge familier. Il s'agit d'espèces nettement liées aux milieux boisés.



Les boisements anciens qui entourent le château abritent de nombreuses espèces d'oiseaux

5. Conclusions sur les enjeux et impacts

Le projet de zone de stationnement concerne uniquement la prairie. Cette dernière, contrairement à son environnement proche (vieux boisements, cours d'eau) est un milieu banal et pauvre en espèces. En cela, les observations de terrain sont cohérentes avec l'analyse bibliographique qui indique plutôt des enjeux liés aux espèces aquatiques et forestières.

Aucune espèce végétale ou animale protégée n'a été notée dans la prairie.

Nous ne jugeons pas nécessaire d'approfondir les prospections de terrain à d'autres périodes de l'année dans la mesure où le potentiel de la prairie s'exprime pour ainsi dire à son maximum au mois de juin et qu'il s'est avéré très faible.

En l'état actuel, le risque de destruction d'espèce protégée ou d'habitat d'espèce protégée est nul si les travaux concernent uniquement la prairie et ne débordent pas sur les milieux périphériques.